

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE VEUREY VOROIZE

3 Rue de la Gilbertière
VEUREY VOROIZE 38113

EXTENSION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE - VEUREY VOROIZE

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot n° 3B FINITION INTERIEURE-SOLS

**BUREAU ETUDES STRUCTURES
CTG**

110 Cours de la Libération
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 96 42 83
E-Mail : contact@bectg.fr

**ECONOMISTE
SREC**

36 Avenue du Vercors
38600 FONTAINE
Tél : 06 86 70 98 40
E-Mail : sarlsrec@gmail.com

BUREAU ETUDES FLUIDES

L'INGENIERIE Climatique
104 avenue Jean Jaurès
38320 EYBENS
Tél : 04.76.77.35.27
E-Mail : ing.clim@free.fr

ARCHITECTE

SOLEA ARCHITECTES
34 rue du faubourg Vinay
38160 SAINT-MARCELLIN
E-Mail :
Tél : 04 76 26 16 76

28/09/2020

**EXTENSION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE - VEUREY VOROIZE
COMMUNE DE VEUREY VOROIZE**

Sommaire de FINITION INTERIEURE-SOLS

Lot n° 3B FINITION INTERIEURE

3.1 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

3.1.1 RELEVÉ DIMENSIONNEL DES OUVRAGES

3.1.2 PLANS ET DETAILS D'EXECUTION

3.1.3 RECEPTION DES SUPPORTS

3.1.4 NETTOYAGE DES SOLS

3.1.7 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

3.1.8 GESTION DES DECHETS

3.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.2.2 REVÊTEMENT DE SOL

Lot n° 3B FINITION INTERIEURE-SOLS

3.1 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

3.1.1 RELEVÉ DIMENSIONNEL DES OUVRAGES

Avant toute mise en fabrication ou commande, l'entrepreneur devra effectuer un relevé sur place des dimensions des ouvrages auxquels les travaux de son lot sont liés.

Les dimensions précisées dans le présent descriptif sont indicatives et aucune fabrication ou commande ne saurait être effectuée à partir de ces données dimensionnelles.

3.1.2 PLANS ET DETAILS D'EXECUTION

L'entrepreneur établira les plans et détails d'exécution de ses ouvrages et les transmettra en temps voulu, pour approbation, au Maître d'Oeuvre et au Bureau de Contrôle.

Ils seront ensuite diffusés par l'entrepreneur à tous les corps d'états intéressés par les ouvrages du présent lot.

Lors de la mise au point de ses plans et détails, l'entrepreneur devra tenir compte des plans de principe et des croquis remis par l'Architecte.

3.1.3 RECEPTION DES SUPPORTS

Avant toute intervention, l'entrepreneur est tenu de réceptionner les supports.

Tout défaut observé devra être signalé au Maître d'Oeuvre en temps utile, et le seul fait, par l'entrepreneur du présent lot, de poser ses matériaux sur les supports livrés, équivaut à accepter ceux-ci sans réserve.

L'entrepreneur sera seul responsable des désordres qui pourraient intervenir sur ses prestations, résultant d'un manquement à ces obligations.

3.1.4 NETTOYAGE DES SOLS

Après achèvement des travaux, les sols seront livrés propres, sans aucune tâche de colle et les déchets enlevés. La propreté des sols sera constatée par l'Architecte

3.1.7 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

A la réception des travaux chaque entreprise devra remettre au maître d'ouvrage le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE), en 2 exemplaires, (schémas électriques, notices techniques du matériel, PV de résistance et réaction au feu des matériaux etc...) sur support papier et CD ROM format PDF et DWG.

Comprenant :

les marques, types et fiches techniques des produits mis en oeuvre en précisant les localisations tous

les PV, avis techniques, documents justificatifs.... des matériaux mis en oeuvre

les plans propres au lots (plans d'ateliers, de pose ou de détails...) mis à jours en fonction des réalisations de chantier

les plans de recollements propres au lot

les notices d'utilisations et les carnets d'entretien du matériel d'utilisation courante

Ceux ci sont à soumettre à l'acceptation du maître d'oeuvre

3.1.8 GESTION DES DECHETS

Voir PGCSPS et acte d'engagement valant CCAP

Toutefois, les entreprises auront l'obligation de traiter leurs déchets

3.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.2.2 REVÊTEMENT DE SOL

Avant d'effectuer ces travaux le titulaire du présent lot devra réceptionner le support fourni par le titulaire du lot 01
MACONNERIE

3.2.2.1 Ragraéage

Après réception, nettoyage soigné et dépoussiérage du support, exécution d'un enduit de ragréage fibré autolissant P4S anti-remontée d'humidité ép.25mm, type 176 sol 4000' de chez parexlanko

Le produit utilisé devra impérativement répondre au classement P du classement UPEC requis pour le revêtement de sol.

3.2.2.2 Imperméabilisation support

Mise en oeuvre d'une sous couche primaire 165 proliprim universel' et d'une couche de préparation du support 167 primaire anti-remontée

3.2.2.3 Revêtement de sol SOUPLE

Fourniture et pose d'un revêtement de sol linoléum en lés de 2 m de large apte à l'emploi dans les locaux UPEC type Marmoléum decibel ou tous produit techniquement et esthétiquement équivalent.

Le produit sera calandré en deux couches et disposera d'une semelle polyoléfine d'1 mm apportant une efficacité acoustique de 19 dB et une résistance au poinçonnement < 0,20 mm.

Composé d'huile de lin, de résines naturelles, de farine de bois, de pigments et de charges minérales, il sera naturellement antibactérien et résistera à la brûlure de cigarette.

Il bénéficiera d'une protection de surface d'usine TOPSHIELD² évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et une résistance testée et éprouvée aux agents tachants type bétadine, éosine...

Revêtement avec cordon de soudure à structure biphasé. Les joints entre lés seront soudés à chaud.

Le revêtement bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans.

Pose par collage à dispersion aqueuse, au moyen d'une colle agréée par le fabricant, y compris coupes droites ou biaisées, chutes, traitement des joints et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Coloris au choix du Maître d'ouvrage ou de l'architecte, dans toute la gamme des teintes proposées par le fabricant.

Le revêtement devra obligatoirement comporter un classement mini U4 P3 E2/3 C2 au regard de la norme UPEC.

Y compris travaux préparatoires nécessaires, coupes, chutes et toute sujétion d'exécution.

Nettoyage soigné en fin de travaux.

3.2.2.4 Plinthe

Fourniture et pose de plinthe MDF y compris peinture, coupes, chutes et toute sujétion d'exécution

3.2.2.5 Traitement joint de dilatation

Traitement du joint de dilatation au sol par profil encastré sans affleurement pour JD 60mm de largeur max de type profil MIFASOL encastré de chez COUVRANEUF ou tout système esthétiquement et techniquement équivalent y compris toutes sujétions de mise en oeuvre pour parfaite finition de l'ouvrage.

